

et vû le prix réduit de la chaux en Canada, on peut assurer sans crainte, que celui qui ferait usage de cet amendement, recevrait au-delà de cent pour cent de l'argent déboursé.

Voyons maintenant quels sont les moyens de reconnaître qu'une terre a besoin de chaux. La première chose à faire est de s'assurer si la terre qu'on veut amender possède déjà des principes calcaires. Pour y parvenir, jetez sur plusieurs endroits de votre champ, après le labour, quelques gouttes de fort vinaigre ou d'eau forte ; si le sol contient de la chaux, même en petite quantité, vous verrez aussitôt se produire une effervescence plus ou moins considérable ; s'il n'en possède pas du tout, l'acide ne produira aucun effet apparent. La chaux est utile à tous les sols qui n'en possèdent pas. Les terrains sablonneux où l'on ne recueille que du seigle, des pommes de terre (patates) et du blé noir (sarrasin) ; ceux infestés de chiendent, d'oseille rouge, sont ordinairement privés de tout principe calcaire : de plus tous les sols argilo-sablonneux, qui sont froids et humides, ces immenses plateaux qui lient entre eux les bassins de grandes rivières en possèdent rarement. En appliquant ces principes à nos terres du Canada, nous croyons que les étendues considérables de terres basses, qui bordent le fleuve, du côté sud surtout, ainsi que les vallées de terres argileuses, qui traversent un grand nombre de nos vieilles paroisses, sont entièrement dépourvues de cette substance, et que la moindre quantité qu'on leur apporterait augmenterait considérablement leurs produits.

Cependant malgré la fertilité que la chaux fait naître dans tous les sols qui en sont privés, il faut se garder de trop d'empressement. Avant d'essayer le chaulage sur une grande étendue, il faut faire des essais en petit, sur plusieurs points de son champ, et si ces expériences ont de bons résultats, on peut alors l'employer sur tout le champ.

Avant de songer à employer la chaux sur un terrain quelconque, il faut de toute nécessité, bien assécher ce terrain, et de plus choisir un temps sec ; car autrement l'humidité rendrait la chaux compacte, empêcherait qu'elle pût être répandue également sur toute la surface du terrain, et en annulerait ainsi l'effet.

La chaux s'emploie, en agriculture, en deux états différents, vive ou éteinte. La chaux vive a la propriété de décomposer rapidement toutes les matières organiques avec lesquelles elle est en contact. On ne peut donc l'employer en cet état sur les récoltes en végétation, car elle les détruirait ou leur causerait un dommage notable ; mais on l'emploie avec avantage, sur les sols qui contiennent une grande abondance de matières végétales, tels que les savanes, les marais récemment desséchés. La chaux éteinte exige moins de précautions que la chaux vive, aussi son usage est-il plus fréquent en agriculture.

Maintenant passons aux divers moyens d'employer la chaux sur le sol.

Trois procédés peuvent être mis en usage pour chauler un terrain. Le premier et le plus simple, celui que l'on emploie fréquemment dans les anciens pays, consiste à mettre la chaux immédiatement sur le sol, en petits tas, éloignés les uns des autres, de vingt à trente pieds, et ayant en hauteur, largeur et

longueur, au plus un pied. La chaux dans cet état ne doit pas recevoir d'humidité. Lorsque par suite de son exposition à l'air, la chaux est réduite en poussière, on la répand sur la terre de manière à ce qu'elle soit également répartie sur toute la surface du champ.

Si la chaux est répandue sur le sol avant qu'il soit labouré, on lui donne aussitôt un labour léger ; si c'est après le labour, on l'incorpore au sol avec la herse ; car ses bons effets dépendent de son mélange parfait avec la couche arable, condition qui ne peut être remplie qu'autant que la chaux est enfouie sèche et en poussière.

Le second procédé consiste à recouvrir les tas de chaux d'une couche de terre proportionnée à leur volume ; ainsi si ces tas ont un demi pied cube, la couche de terre qui doit les recouvrir devra avoir six pouces d'épaisseur, dans toute son étendue ; mais si les premiers ont un pied cube, la même couche de terre ne doit pas avoir moins de douze pouces d'épaisseur ; c'est-à-dire que le volume de la terre doit équivaloir à cinq ou six fois le volume de la chaux éteinte.

Lorsque la chaux commence à se gonfler et divise la couche qui la couvre, on remplit les fentes et les crevasses de terre ; ce qui doit se renouveler autant de fois que le même fait se reproduit. Lorsqu'enfin la chaux est réduite en poussière, on la mêle avec la terre qui la recouvre, on laisse ces deux substances sur le champ, et au bout de quelques jours on recommence cette opération, et ensuite on étend le tout sur le sol. Ce procédé est préférable au premier, parcequ'il exige une moindre quantité de chaux, et qu'ensuite il contribue plus puissamment à diviser le sol, si celui-ci est argileux.

Voici un troisième procédé, qui est en usage dans les pays les mieux cultivés de l'Europe, et qui réunit les avantages des deux premiers, sans offrir aucun de leurs inconvénients. Ce procédé consiste à faire des composts de chaux et de terre ou de terreau. Voici comment on procède : On fait un premier lit de terre ou de terreau, d'un pied d'épaisseur, d'une longueur double de sa largeur ; par exemple, si ce lit a douze pieds de longueur, sa largeur sera de six ; ensuite on recouvre cette terre d'un lit de chaux. Cette première opération terminée, on met un second lit de terre de même épaisseur, puis un second lit de chaux, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait atteint une hauteur de quatre à cinq pieds, et plus si on le veut. La dernière couche doit toujours être de terre. La quantité de chaux à mettre sur chaque lit de terre doit être, à peu près, dans la proportion suivante : pour un lit de terre de vingt pieds en superficie, il faut deux minots de chaux. Si la terre est humide et la chaux récente, huit ou dix jours suffisent pour la fuser. On coupe alors et on mélange le compost, on répète cette opération deux ou trois fois avant de l'employer. On retarde autant que possible de porter ce mélange sur le sol, car il est d'autant plus puissant qu'il est plus ancien et plus parfait. Si on le prépare l'automne on ne l'emploiera qu'au printemps suivant ; si au contraire il est fait le printemps, il pourra être utilisé au bout de douze à quinze jours. La chaux en compost ne nuit jamais à la terre, car elle porte avec elle le surplus d'engrais que demande le surplus de